



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Casernes et terrains

Question écrite n° 2409

Texte de la question

M. Michel Voisin appelle l'attention de M. le ministre d'Etat, ministre de la defense, sur l'engagement pris par son predecesseur de mettre a la disposition de son collegue de la cooperation des infrastructures immobilieres en vue de faciliter l'implantation en France d'une ecole interafricaine de gendarmerie. Il souhaiterait savoir s'il envisage de reprendre a son compte l'accord intervenu precedemment.

Texte de la réponse

Le projet de creation d'une ecole interafricaine de gendarmerie fait actuellement l'objet d'une etude menee par le ministere de la defense en etroite liaison avec le ministere de la cooperation. Plusieurs sites d'implantation de cette ecole, dont Montargis (Loiret), sont envisages. La definition des besoins tant financiers qu'en personnels d'encadrement est egalement a l'etude.

Données clés

Auteur : [M. Voisin Michel](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2409

Rubrique : Armee

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juin 1993, page 1691

Réponse publiée le : 27 septembre 1993, page 3200